APE (Association des Parents d'Élèves) Buis
Boulevard Henri Barbusse
26170 Buis-les-Baronnies
Email : apebuislesbaronnies@gmail.com
Responsable emplacements : **Hélène – 06 50 61 13 84**

BULLETIN D'INSCRIPTION
MARCHÉ DE NOËL DE BUIS-LES-BARONNIES

Dimanche 13 décembre 2026 de 9h00 à 17h00 – Place des Quinconces

Au profit des projets scolaires des enfants des écoles de Buis

INFORMATIONS DE L'EXPOSANT

Raison sociale : ..... **SIRET :** .....

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse postale : .....

Téléphone : ..... **Email :** .....

Listing précis des produits vendus sur votre stand :

.....

.....

.....

TARIFS ET RÉSERVATION (COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE – MAXIMUM 8 MÈTRES PAR EXPOSANT)

☐ **Stand de 3 mètres : 12 €** ☐ **Stand de 4 mètres : 15 €** **Nombre d'emplacements souhaités :** .....
(max. 8 mètres par exposant)

Un **chèque de caution de 15 euros** est à joindre avec ce bulletin d'inscription. Il vous sera restitué en fin de journée si vous respectez les conditions d'organisation.

Nous vous remercions de bien vouloir offrir un petit lot de votre stand afin d'agrémenter une tombola au profit des projets scolaires des élèves des écoles de Buis-les-Baronnies.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Paiement :** À l'inscription, par chèque à l'ordre de l'association APE.
- **Pièces à fournir :** Ce bulletin d'inscription dûment rempli, une attestation d'assurance responsabilité civile, un extrait K-bis (ou inscription à la chambre de l'artisanat), le chèque de réservation et le chèque de caution à retourner à l'adresse ci-dessus **avant le 6 décembre 2026** afin de valider votre inscription.
- **Annulation :** L'organisateur accepte toute annulation par l'exposant **avant le 6 décembre 2026** dernier délai. Dans ce cas, la somme engagée vous sera remboursée. Au-delà du terme fixé, la somme ne sera pas restituée.

HORAIRES ET ORGANISATION

- **Installation :** Les exposants doivent se présenter entre **7h00 et 8h00**.
- **Ouverture au public :** De **9h00 à 17h00** *(remballage de 17h00 à 18h00)*.
- **Véhicules :** Il est strictement interdit de rentrer ou de sortir tout véhicule pendant les horaires d'ouverture au public (circulation autorisée uniquement **avant 9h00 et après 17h00**). Les véhicules doivent être impérativement évacués du lieu du marché et garés sur les emplacements prévus.
- **Départ anticipé :** Tout départ **avant 16h00** n'est pas envisageable *(et entraînera l'encaissement de votre chèque de caution)*.
- **Matériel à apporter par vos soins :** Enrouleur électrique, multiprise, éclairage (30 Watts maximum), diable pour le transport des marchandises, tables, chaises, parasol ou barnum, et décoration de votre stand sur le thème de Noël.
- **Attribution des places :** Le plan et la répartition des stands sont établis par l'organisateur, qui se réserve le droit de limiter le nombre d'exposants dans une même catégorie de produits.
- **Météo et force majeure :** Pas d'annulation en cas de pluie, le marché sera délocalisé sous les arcades. En cas de force majeure (consignes gouvernementales, violentes intempéries, etc.) empêchant la tenue de l'événement, les exposants s'engagent à ne pas réclamer d'indemnité ou de dédommagement à l'organisateur. Le remboursement s'effectuera uniquement en cas d'annulation venant de la part de l'organisateur.

Petite restauration et buvette sur place.

Fait à ....., le ..... / ..... / 2026

Signature *(précédée de la mention « lu et approuvé »)* :